
La diffusion du patrimoine oral des Français d'Amérique¹

Jean-Pierre Pichette
Département de folklore
Université de Sudbury

En raison de la longue et nécessaire solidarité qui lie indissolublement langue et folklore, il était de mise qu'on voulût également traiter de celui-ci dans un ouvrage ayant celle-là comme point de convergence. Les folkloristes, ces ethnologues voués à l'étude de l'oralité, n'ont-ils pas été parmi les premiers à reconnaître dans la langue populaire un patrimoine véritable et à la considérer en tant que tradition propre avec son cortège de variantes en même temps qu'indispensable véhicule de toutes les autres traditions orales (voir Lacourcière, 1946)? C'est que la littérature orale, à laquelle nous ramenons ici le patrimoine oral, s'avère un produit culturel vivant qui, bien avant les spéculations des théoriciens et l'ère des subventions gouvernementales, occupait déjà, au chapitre de la diffusion, une position avantageuse, attendu qu'elle est par nature entièrement imprégnée des particularités régionales du français populaire nord-américain.

D'entrée de jeu, précisons que par *littérature orale* nous entendons l'ensemble des narrations et des œuvres anonymes, transmises par la parole d'une génération à l'autre, adaptées au passage par les membres de la collectivité et conservées jusqu'à nos jours par la mémoire seule, sans le support de l'écriture, tout simplement parce que ces œuvres ont

1. L'expression *Français d'Amérique* apparaît déjà chez Marius Barbeau en 1916 (p. 2).

été jugées utiles ou plaisantes aux yeux du peuple qui continue de les véhiculer.

Cette appellation de *littérature orale* recouvre à la fois tout le champ de la littérature mouvante, représentée par les genres majeurs que sont les contes, les légendes et les chansons, et le domaine de la littérature fixée en formules brèves, identifiée aux genres mineurs que sont les comptines, les devinettes, les jurons, les proverbes et les dictons de toutes sortes².

Par l'expression *diffusion du patrimoine*, nous entendrons successivement la répartition géographique et temporelle des traditions orales qui ont cours partout où se sont établies des communautés françaises en Amérique et aussi longtemps que celles-ci vivent ; la propagation culturelle entre ces diverses communautés françaises et aussi interculturelle entre ces dernières et les groupes ethniques qui sont entrés en contact avec elles ; la collecte de ce patrimoine oral par les folkloristes qui se sont rendus en ces lieux variés et ont constitué des centres d'archives régionaux qui certifient cette pluralité ; et enfin la transmission artificielle de ces traditions par les anthologies et les études qu'on en tire.

C'est donc opportunément que le présent article a pour dessein d'établir que le conte populaire (et, par extension, toute la tradition orale) constitue une production spirituelle originale, complexe et vivante, qu'il est un objet d'étude tout aussi indispensable aux linguistes qu'aux ethnologues et, conséquemment, que le témoignage privilégié qu'il apporte du caractère distinct de ces diverses sociétés en fait un objet de diffusion des plus appropriés.

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ORAL

Attesté à peu près partout en Amérique française, c'est-à-dire partout où des chercheurs amateurs ou professionnels se sont donné la peine de le consigner, le conte populaire, comme du reste les autres genres qui composent la littérature orale, est aujourd'hui connu surtout par les travaux des ethnologues-folkloristes.

2. Ces distinctions entre littérature mouvante et littérature fixée, plus pratiques que théoriques, ont été utilisées par Arnold Van Gennep (1938, p. 654).

C'est à Marius Barbeau, «sourcier extraordinaire et travailleur inlassable» (Lacourcière, 1945, p. 8), que l'on doit les premières et fructueuses investigations dans le domaine de la littérature orale. Les folkloristes ont d'ailleurs constaté le «laconisme des anciennes relations sur tout ce que nous appelons aujourd'hui le folklore» (*Ibid.*, p. 4). En dehors de quelques brèves considérations sur la langue régionale des Canadiens (Dulong, 1966, p. xx, 3-5) et des remarques plus nombreuses sur les chansons d'aviron de nos anciens voyageurs (Laforte, 1984, p. 145-159) qui, jusqu'au XX^e siècle, reviendront à la manière de clichés sous la plume des visiteurs étrangers, les écrits des deux premiers siècles du Canada français se font en effet plutôt avars à ce sujet. Le XIX^e siècle avait bien vu, comme on sait, plusieurs de ses littérateurs se préoccuper des récits populaires: les Aubert de Gaspé, Taché, Fréchette, Lemay, Casgrain, Faucher de Saint-Maurice et autres avaient fait leur profit des légendes traditionnelles de leur époque dont ils usèrent couramment comme prétexte de leurs exercices littéraires, mais sans aucun souci scientifique (Boivin, 1975). Seuls les travaux d'Hubert La Rue (1863, 1865) et d'Ernest Gagnon (1865) sur les chansons populaires du Canada et ceux d'Alcée Fortier (1895) sur les contes populaires louisianais méritent une mention à ce titre; malheureusement, ils n'ont pas eu de successeurs immédiats.

Mais, pour que Barbeau s'orientât vers ce domaine, il lui aura fallu ces interrogations de l'anthropologue américain Franz Boas: «Les Canadiens-français [*sic*] ont-ils conservé leurs anciennes traditions orales? Y a-t-il encore, en Canada, des anciennes chansons, des contes, des légendes et des croyances populaires?» (Barbeau, 1916, p. 1). Embarrassé, Barbeau se tourne alors vers ses informateurs hurons de la Jeune-Lorette et canadiens-français de Kamouraska et de la Beauce qui auront tôt fait de le persuader «que les ressources du folklore canadien sont apparemment inépuisables» (*Ibid.*). En effet, en une dizaine d'années, au moyen de l'enquête orale directe, il allait doter le Musée national d'Ottawa d'un fonds de 9 000 chansons et de 300 contes et légendes qu'il enregistra au phonographe ou, plus souvent, qu'il nota à la sténographie auprès de ses témoins de Québec, de Charlevoix, de la Beauce et de la Gaspésie. En outre, il aura su intéresser, par son enthousiasme et sa détermination, une véritable équipe de collaborateurs qui lui communiqueront de précieux documents de leur région d'origine;

pour apprécier l'ampleur de son influence, citons pour mémoire les abbés Gallant et Arseneault de l'Île-du-Prince-Édouard, le père Daniel Boudreau de la Nouvelle-Écosse, Joseph-Thomas LeBlanc du Nouveau-Brunswick, Adélarde Lambert de la Nouvelle-Angleterre, Édouard-Zotique Massicotte de Montréal, Gustave Lanctot de Laprairie, le père Archange Godbout de Lotbinière, François Brassard du Saguenay et de nombreux associés occasionnels installés à Ottawa.

Entre-temps, Joseph-Médard Carrière faisait des séjours prolongés dans les anciens établissements français de la vallée du Mississippi : le sud-ouest de la Louisiane, l'Indiana, l'Illinois et principalement La Vieille Mine au Missouri où il recueillit 73 contes pendant les étés de 1934 à 1936³.

Après des débuts aussi remarquables, la recherche allait connaître un nouvel essor sous la poussée de Luc Lacourcière. Ce dernier, en fondant les Archives de folklore de l'Université Laval en février 1944⁴, permit l'implantation de la discipline en milieu universitaire et, par voie de conséquence, la formation de disciples qui, par leurs enquêtes nombreuses et soutenues en différentes régions du Québec, de l'Acadie et de certains États des États-Unis, ont contribué à la création d'un des centres ethnologiques les plus riches et les mieux organisés du monde. Plus de 40 000 chansons, 10 000 contes et 9 000 légendes, sans compter des milliers de fiches sur de multiples sujets de littérature orale, distribués en plus de 1 400 collections, sont aujourd'hui conservés dans ces archives qui continuent d'accumuler les fruits des collectes nouvelles (Saulnier, 1990). Parmi les pionniers et les plus illustres représentants de cette équipe, les Félix-Antoine Savard, Madeleine Doyon-Ferland, Conrad Laforte, sœur Marie-Ursule Sanschagrin, Catherine Jolicœur, Corinne Saucier et Elizabeth Brandon ont ajouté des points d'enquête nouveaux, notamment dans toute l'Acadie, en Estrie et jusque dans la lointaine Louisiane.

3. Ces contes ont été intégralement publiés en français populaire, précédés d'un résumé en anglais (Carrière, 1937).

4. Dans l'allocution qu'il prononça en mai 1981, lors de la réception de l'ordre de la Fidélité française, le titulaire rappelait la décision historique du Conseil du Séminaire de Québec « d'établir une chaire de Folklore à la Faculté des lettres [de l'Université Laval] et de confier cette chaire à M. Luc Lacourcière », prise en date du 21 février 1944 (Lacourcière, 1981, p. 40).

Bien plus, l'exemple et le rayonnement des Archives de folklore inspirèrent l'établissement de centres d'études universitaires disséminés dans une demi-douzaine d'enclaves francophones du Canada et des États-Unis. Dès 1948, le père Germain Lemieux lançait des recherches dans le Nouvel-Ontario qui conduisirent à la création du Centre franco-ontarien de folklore en 1972 et du Département de folklore de l'Université de Sudbury en 1981. En 1970, un pionnier du folklore acadien, le père Anselme Chiasson, devenait directeur du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Roger Paradis fondait, en 1972, le Centre d'études biculturelles (Bicultural Studies Center) de l'Université du Maine à Fort Kent. En 1974, l'Université Southwestern de la Louisiane créait le Centre de folklore acadien et créole (Center for Acadian and Creole Folklore) à Lafayette. L'année suivante, Gerald Thomas inaugurait le Centre d'études franco-terre-neuviennes de l'Université Memorial à Saint-Jean. Signalons encore la section des recherches sémiolinguistiques et ethnolinguistiques du Centre de documentation en études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui conserve les enquêtes dirigées par Clément Legaré sur le conte populaire de la Mauricie entre 1974 et 1978. Enfin, le Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle du Musée canadien des civilisations d'Ottawa a longtemps poursuivi l'œuvre de la section de folklore inaugurée par Marius Barbeau, puis continuée par Carmen Roy, avant de verser dans le multiculturalisme⁵. Il faut ajouter à ces établissements officiellement voués à l'étude du patrimoine oral un certain nombre d'autres dépôts régionaux d'archives de moindre importance, indépendants ou rattachés à des centres connus par ailleurs, et de création récente, fondés à la faveur de l'engouement contemporain pour la documentation orale. Bien que la plupart de ces établissements aient un mandat régional clairement défini, il demeure qu'ils forment un réseau de documentation diffus, présent à peu près partout en Amérique française, mais plus enchevêtré qu'articulé et à la recherche d'une véritable et indispensable cohésion.

5. Pour une description plus détaillée des activités de la plupart de ces centres, on se reportera au « Dossier de l'enquête folklorique », dans « Folklore et tradition orale au Canada », *Revue de l'Université Laurentienne*, 8, 2 (février 1976), p. 107-137.

ANALYSE DU PATRIMOINE ORAL

La récupération des matériaux de tradition orale par l'enquête directe auprès des informateurs de la plupart des régions françaises de l'Amérique a contribué à l'éclosion des nombreux centres d'archives ci-devant énumérés. C'est l'analyse et la comparaison de cette copieuse documentation qui aideront les chercheurs à concevoir jusqu'à quel point cette littérature orale recueillie ici aurait maintenu vivant le fonds traditionnel français, l'aurait adapté au contexte nord-américain et en aurait fait une production originale.

Maintien de la tradition française

Pour peu qu'un observateur ne considère que le millier de contes populaires publiés dans les trois principales collections depuis le début du siècle et qui représentent moins de 10 % de la documentation mise à jour – soit les 8 livraisons de *Contes populaires canadiens* parues sous la direction de Marius Barbeau et ses collaborateurs de 1916 à 1950 dans le *Journal of American Folk-Lore*, les 32 tomes de la monumentale série du père Germain Lemieux (1973-1991), *Les vieux m'ont conté*, et les 8 titres de la collection «Mémoires d'homme»⁶ –, il conclura indubitablement que la tradition orale française s'est maintenue abondante et vigoureuse partout en terre d'Amérique. Pour une population environ sept fois moindre que la France, les Français d'Amérique avaient fourni, à la fin des années 1970, autant de contes en nombre absolu, 10 000, que toutes les provinces de la mère patrie réunies⁷. Cet observateur ne manquera pas de remarquer non plus que, pour la demi-

6. Cette collection, dirigée par Jean-Pierre Pichette, regroupe actuellement les ouvrages suivants : Laforte (1978), Aucoin (1980), Bergeron (1980), Dupont (1980), Legaré (1980), Legaré (1982), Desjardins et Lamontagne (1984) et Legaré (1990).

7. Estimation française de Delarue en 1957 (1976, p. 34). Pour sa part, Luc Lacourcière évaluait à 9 000 « le nombre total des versions de contes retrouvées dans la tradition orale française nord-américaine » à la fin des années 1960 (dans Lemieux, 1970, p. VIII) et « à environ dix mille » au début des années 1970 (dans Lemieux, 1973, t. I, p. 11).

douzaine de contes ayant fait l'objet d'études comparées⁸, la tradition du Nouveau Monde n'a rien à envier à celle de l'Ancien ni pour le nombre des versions ni pour leur qualité, à un point tel que le dernier comparatiste en date a pu fièrement conclure, au terme de sa volumineuse recherche, à «la vigueur de la tradition française transplantée au Canada, plus riche et mieux conservée ici que dans son pays d'origine» en demeurant «très fidèle à ses sources européennes» (Pichette, 1991, p. 570-571).

Adaptation au contexte nord-américain

Tradition riche et vigoureuse, fidèle à ses origines, avons-nous dit, mais aussi patrimoine vivant plutôt qu'héritage sclérosé, donc susceptible et capable d'adaptation.

Comme dans tout cas de transplantation massive, il était inévitable que nos traditions orales se modifient dans leur nouveau terroir, que certaines reprennent force et racine, se ramifient et vivent d'une vie nouvelle, alors que d'autres, plus chétives, vivent, dépérissent et meurent parce qu'elles étaient inadaptées. Cette discrimination ou sélection naturelle, sorte de darwinisme culturel, opère par l'oubli de thèmes devenus insignifiants et la rétention des traditions significatives, celles qui gardent actualité et pertinence. Combien de ces traditions orales seraient ainsi disparues au cours des siècles? Difficile à dire puisque, pour les dénombrer, il faudrait les avoir conservées dans le pays d'origine. Or, nous l'avons dit, les études comparatives effectuées à ce jour marquent au contraire une plus grande vitalité des traditions narratives du Nouveau Monde. Les points de comparaison étant de ce côté encore insuffisants, il est clair qu'il faudra poursuivre des recherches complémentaires pour y suppléer.

En attendant, c'est la comparaison avec les coutumes de la vie sociale qui permet de vérifier la sénescence de certaines traditions. Le domaine de la religion populaire en procure un bon exemple. L'absence de certains lieux sacrés très répandus en Europe, telles les sources et les

8. Toutes sont des thèses de maîtrise ou de doctorat dirigées par Luc Lacourcière: Bernier (1971), Lemieux (1970), Schmitz (1972), Éthier (1976), Low (1978) et Pichette (1991).

fontaines, survivances des lieux de cultes préchrétiens, s'expliquerait par le fait que l'on a développé ici des cultes et des lieux de pèlerinage plus tardifs, mieux surveillés et plus conformes à l'enseignement de l'Église; ils sont dédiés à la Vierge, au Sacré-Cœur, à saint Joseph et à sainte Anne⁹.

La variété des activités de travail et de subsistance selon les régions de peuplement a favorisé, par certains aspects, la régionalisation de quelques thèmes narratifs. C'est ainsi que les légendes de chercheurs de trésors enfouis par les pirates et de vaisseaux fantômes accusent une popularité évidente dans les villages de pêcheurs acadiens et québécois, que les récits de chasse-galerie et de blasphémateurs châtiés sont particulièrement fréquents dans les territoires qui ont accueilli les chantiers forestiers, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le nord-est des États-Unis et l'Ontario, et que les cas de lycanthropie, de quêteux jeteurs de sorts, de lutins, de feux follets, de diable danseur ou constructeur et de prêtres opérant des miracles prolifèrent à peu près partout dans les régions agricoles où la sanction morale sévit rapidement dans un encadrement religieux sans faille.

Au contact de diverses communautés ethniques, les Français d'Amérique ont su faire leurs certains apports étrangers et les assimiler à leur patrimoine oral, à la différence des Anglo-Américains qui ne semblent guère avoir été perméables à la culture des autochtones et des immigrants¹⁰. Des Amérindiens, de qui ils avaient pourtant emprunté plusieurs techniques de culture matérielle se rapportant aux moyens de transport et à la mode vestimentaire de même que de nombreux faits de langue relatifs à la toponymie, à la flore et à la faune, les Canadiens n'ont retenu que très peu de récits oraux: la légende des Windégos paraît presque un cas isolé¹¹. La contribution africaine, par les créoles de la Louisiane et du Missouri, aurait même été plus grande, surtout

9. Voir la conclusion d'Anne-Marie Desdouts (1987, p. 409) qui reprend une observation de Pierre Boglioni sur les pèlerinages québécois.

10. Cette remarque de Stith Thompson, énoncée en 1919 dans sa thèse «*European Tales Among the North American Indians*» et reprise par la suite (voir Thompson, 1977, p. 286), a été récemment corroborée par Pichette (1991, p. 574).

11. Germain Lemieux (1975, t. VI, p. 29-32, 40-43) en a publié deux versions recueillies de la bouche d'un Métis du Manitoba.

dans le domaine du conte populaire où ils nous ont laissé de nombreux contes d'animaux (Brandon, 1961, p. 34-36)¹². De même, l'influence celtique, par l'intermédiaire des Irlandais et des Écossais, a plusieurs fois été démontrée dans la transmission du conte populaire, en Acadie surtout, sans que les descendants de ces groupes ethniques n'aient eux-mêmes aucunement retenu cette portion de leur héritage culturel (Schmitz, 1978, p. 383-384).

Mieux, certaines traditions orales françaises ont même marqué le légendaire anglo-américain : les exploits du célèbre Joseph Montferrand ont souventes fois été recueillis chez nos voisins du nord des États-Unis, en contact avec des populations canadiennes ou franco-américaines, chez qui on reconnaît le nom du héros malgré des déformations linguistiques évidentes : George Monteiro (1960, p. 28) en relève 17 variantes incluant les formes Mouffreau, Maufree, Mufraw, Montferrat, Murphraw et Murphy. À la suite de Marius Barbeau, certains folkloristes anglophones avancent en outre l'hypothèse que le grand héros de la mythologie anglo-américaine, Paul Bunyan, ne serait que la transposition du Petit-Jean de nos contes populaires, devenu peut-être Bon-Jean et anglicisé en Bunyan (Robins, 1982, p. 104).

Il est toutefois certain que la tradition franco-canadienne du conte populaire a profondément marqué les traditions orales amérindiennes. C'est d'ailleurs cette découverte, due aux hypothèses de l'anthropologue américain Franz Boas, qui a été la cause directe des recherches de Marius Barbeau dans ce domaine. La présence de récits européens dans le répertoire des conteurs amérindiens ne pouvait s'expliquer que par l'action déterminante des conteurs de sang espagnol dans le sud des États-Unis et par celle des Canadiens français au nord¹³. Or, on ne possédait en 1914 aucun recueil de récits populaires canadiens-français en Amérique du Nord. C'est donc pour remédier à cette situation que Barbeau se mit en quête de ces narrations ; il publiera les fruits de ses

12. Le premier tome du *Catalogue raisonné du conte populaire français en Amérique du Nord*, préparé par Luc Lacourcière et Margaret Low, est consacré aux contes d'animaux ; sa publication apporterait une base sûre pour juger de cette question.

13. Thompson (1977, p. 286-287) confirme l'hypothèse formulée par Franz Boas (1914, p. 385-386).

collectes personnelles et de celles de ses collaborateurs dans le *Journal of American Folk-Lore* entre 1916 et 1950.

L'influence des traditions françaises sur les populations amérindiennes et anglophones avait déjà été remarquée dans le champ voisin de la chanson folklorique au XIX^e siècle. Dans la relation qu'il fait de la « visite pastorale de Mgr J.-Thomas Duhamel dans le Haut de l'Ottawa », l'abbé Jean-Baptiste Proulx témoigne sans équivoque de la nécessité des chansons pour les voyageurs et de la prépondérance de la tradition française ; en date du 7 août 1881, du lac Abbitibi, il écrit :

Nous entrâmes dans la baie en faisant retentir les échos d'alentour des anciennes chansons canadiennes ; du reste ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière. Dans ces pays d'en haut, ces chants semblent être l'accompagnement indispensable du voyage ; tous les connaissent, Français, Anglais, Sauvages. M. Rankin n'a pas chanté une seule chanson anglaise, mais il ne s'est pas passé un jour sans qu'il n'ait répété « En roulant ma boule » ; « Alouette, jolie alouette » ; « Par derrière chez ma tante », etc. Nos Sauvages ont chanté « Un Canadien errant » traduit en leur langue ; mais le plus souvent ils entonnaient l'« Ave Maris Stella » ou de pieux cantiques (Proulx, 1885, p. 41-42)¹⁴.

Production culturelle originale

En considérant cette étonnante capacité de rétention du fonds traditionnel français alliée au libre-échange culturel entre les communautés francophones elles-mêmes et les populations autochtones et anglophones de ce continent, on peut sans crainte avancer que les Français d'Amérique ont maintenu, différemment et indépendamment de leur pays d'origine, leur patrimoine oral et que, ce faisant, ils ont en quelque sorte acquis le statut de « société distincte » que la signature tout à fait personnelle qu'ils se sont donnée veut exprimer.

Pour s'en convaincre, deux exemples suffiront. La chanson folklorique fournit le premier. Dans son inventaire méthodique des chansons populaires de toute la francophonie, Conrad Laforte (1981, p. 459-503) a dû créer un nouveau cycle afin de regrouper les chansons de

14. Nous avons déjà utilisé cette citation dans un article antérieur (Pichette, 1989, p. 21).

voyageurs, de coureurs de bois et de forestiers¹⁵. Ce cycle des voyages compte 85 chansons types, dont 5 seulement sont connues en France. Voilà donc un cycle presque exclusivement canadien puisque, des 933 versions répertoriées, moins de deux douzaines ont été relevées sur le territoire français.

Le second exemple provient de notre étude des jurons du Canada français (Pichette, 1980). Par les multiples interjections de l'ancienne France qu'il garde toujours vivantes, le répertoire des jurons franco-canadiens manifeste une vitalité très française, d'autant plus qu'il a su adapter les procédés traditionnels d'euphémisation à sa propre expérience culturelle. Il révèle aussi une créativité prodigieuse si l'on considère qu'un millier de termes, à peu près tous inconnus en France, s'emploient à la seule fin de tempérer moins d'une vingtaine de jurons dits injurieux et que 539 d'entre eux sont des néologismes (Pichette, 1984, p. 251).

Ainsi, il ne fait pas de doute que nos traditions orales sont restées vivantes et qu'elles se sont même enrichies et renouvelées au cours des siècles, bien que les apparences, trop souvent trompeuses, puissent momentanément induire certains chercheurs à les interpréter dans le sens de l'érosion culturelle par suite des migrations. Pourtant, des observateurs étrangers ont déjà soutenu la thèse opposée. L'assurance de Gustave de Beaumont, par exemple, de passage dans la région de Sault-Sainte-Marie en août 1831, devrait porter à la réflexion :

Le peu de temps que j'ai passé avec les Canadiens m'a prouvé combien le caractère national, et surtout le caractère français, se perd difficilement ; la gaieté française qu'ils ont conservée tout entière contraste singulièrement avec le sang-froid glacial des Américains. Il est aussi à remarquer que les Français du Canada sont plus gais que nous ne le sommes maintenant en France ; la raison en est simple : leur situation a moins changé que la nôtre ; ils n'ont point passé à travers notre Révolution qui a tant influé sur la nouvelle direction que notre caractère national a pris[e] ; ils n'ont point comme nous leur attention fixée sur des intérêts politiques qui les préoccupent exclusivement. Il est donc vrai de dire

15. Laforte dénombre 85 types appartenant à la section « L. Cycle de voyage : les coureurs de bois, les chantiers forestiers, la drave, etc. ». Dans l'étude détaillée de ce cycle, Madeleine Béland (1982) utilise jusqu'à 91 types.

que, quant au *caractère antique* de la nation, ils sont plus Français que nous ne le sommes (Beaumont, 1973, p. 122-123)¹⁶.

À quoi devons-nous la vitalité phénoménale de notre patrimoine ? À un stimulus déclenché par le choc migratoire ? Ou aux souvenirs indélébiles qui survivent en dépit de l'éloignement du pays natal et qui, pour cette raison, seraient plus fidèlement transmis ? Ou encore, tout simplement, au prolongement d'un climat favorable à leur épanouissement ? Nous ne saurions le dire à ce stade-ci de nos recherches. Cependant les causes de ces faits d'expérience, tout comme les solutions véritables au problème des influences interculturelles, ne pourront transparaître qu'au terme de nombreuses et patientes études comparatives.

*
* *

La tradition orale française, on le sait de façon certaine, a débordé les frontières géopolitiques et linguistiques du Canada français. On en a retrouvé des traces dans les cultures amérindienne, anglo-canadienne et américaine. Pour en suivre la diffusion à la grandeur du continent, il faut des outils de recherche sûrs, des catalogues et des bibliographies raisonnées. Contrairement à la chanson qui bénéficie des travaux de classification de Conrad Laforte, le conte et la légende n'ont pas encore de tels instruments de référence. L'absence de ces ouvrages mis en chantier par le regretté Luc Lacourcière se fait cruellement sentir et paralyse même à l'occasion les recherches qu'on voudrait entreprendre.

C'est pourquoi il importe que la compilation de la *Bibliographie raisonnée des traditions françaises d'Amérique*¹⁷ soit poursuivie et complétée parallèlement à l'*Encyclopédie des traditions populaires du Québec et de l'Amérique française* dont nous venons de poser les

16. Cette référence nous fut aimablement communiquée par Yves Lefier, professeur de littérature à l'Université Laurentienne.

17. C'est encore Lacourcière qui a eu l'idée de cette bibliographie générale et, à cette fin, il a accumulé et commenté des milliers de références tout au long de sa carrière. Voir la section qu'il en a détachée et publiée en 1958.

bases¹⁸. Dans le domaine du conte, nous déplorons grandement l'arrêt des travaux de rédaction du *Catalogue raisonné du conte populaire français en Amérique du Nord* conçu et dirigé par Luc Lacourcière¹⁹; nous en souhaitons vivement la reprise et la publication sous la direction de sa fidèle collaboratrice, Margaret Low. De plus, l'édition de corpus régionaux de récits populaires, ce que la collection «Mémoires d'homme» essaie de faire avec des moyens plus que modestes, doit s'amplifier. La mise sur pied d'un grand projet d'édition critique de textes populaires représentatifs de chacune des régions de l'Amérique française innoverait encore en encourageant à travailler de concert les folkloristes et les linguistes, auxquels pourraient dès lors s'adjoindre des experts de disciplines auxiliaires, géographes, historiens ou autres spécialistes des sciences humaines; l'achèvement d'une telle entreprise favoriserait à coup sûr la diffusion de textes pédagogiques exemplaires illustrant les particularités des français régionaux dans le contexte familial et naturel de la narration.

À l'exemple des dialectologues qui ont dépouillé les Archives de folklore de l'Université Laval, de jeunes équipes devraient faire de même pour les collections rassemblées par les ethnologues-folkloristes et déposées dans les centres régionaux hors Québec. Mais elles devraient continuer les enquêtes et en commander de nouvelles en collaboration avec des ethnologues cette fois, d'abord pour compléter leurs analyses là où les données sont insuffisantes, puis, un peu partout, pour faire les mises à jour toujours nécessaires dans le domaine mouvant du patrimoine oral dont la langue et le folklore sont les pièces maîtresses.

Ces vœux rejoignent la conviction lucide de notre plus grand folkloriste et s'appuient sur l'invitation implicite qu'il lançait aux membres de la Société du parler français, réunis dans les vieux murs de l'Université Laval en 1946; rappelons-la :

18. Nos collègues Jean-Claude Dupont, professeur en arts et traditions populaires à l'Université Laval, et Jean Daigle, titulaire de la Chaire d'études acadiennes à l'Université de Moncton, forment avec nous l'équipe de direction de ce projet de longue haleine.

19. Trois tomes étaient en voie d'achèvement au moment de la mort de l'auteur principal.

[...] sans l'écriture beaucoup de choses essentielles à notre humanité se sont religieusement et fidèlement transmises de génération en génération jusqu'à nous. [...] C'est dans ce commerce avec le peuple que le folkloriste rencontre inévitablement la langue. [...] Pour tout dire, je ne conçois pas que des études linguistiques soient complètes sans la connaissance de ce premier et génial nomenclateur qu'est le peuple. Et j'estime que la science du folklore qui fréquente chez le peuple est capable de rendre à votre œuvre, Messieurs du Parler français, les plus nombreux et utiles services (Lacourcière, 1946, p. 493, 495).

Trente ans plus tard, Marcel Juneau (1978, p. 245) ratifiait intégralement l'opinion de Lacourcière: «Les matériaux sonores accumulés par les ethnographes sont certainement l'une des meilleures sources documentaires, sinon la meilleure, dont dispose le linguiste d'ici.»

Bibliographie

- Aucoin, G rard E. (1980), *L'oiseau de la v rit  et autres contes des p cheurs acadiens de l' le du Cap-Breton*, Montr al, Les Quinze (coll. M moires d'homme), 221 p.
- Barbeau, Marius (1916-1950), « Contes populaires canadiens », dans *Journal of American Folk-Lore*, New York, 1^{re} s rie (1916), 29, 111 ; 2^e s rie (1917), 30, 115 ; 3^e s rie (1919), 32, 123, et (1920) (l gendes et croyances), 33, 129 ; 4^e s rie (1923), 36, 141 ; 5^e s rie (1926), 39, 154 ; 6^e s rie (1931), 44, 173 ; 7^e s rie (1940), 53, 208-209 ; 8^e s rie (1950), 63, 248.
- Beaumont, Gustave de (1973), *Lettres d'Am rique 1831-1832*, Paris, PUF, 220 p.
- B land, Madeleine (1982), *Chansons de voyageurs, coureurs de bois et forestiers*, Qu bec, PUL (coll. Ethnologie de l'Am rique fran aise), XI + 432 p.
- Bergeron, Bertrand (1980), *Les Barbes-bleues. Contes et r cits du lac Saint-Jean*, Montr al, Les Quinze (coll. M moires d'homme), 261 p.
- Bernier, H l ne (1971), *La fille aux mains coup es (conte-type 706)*, Qu bec, PUL (coll. Les Archives de folklore, 12), XII + 191 p.
- Boas, Franz (1914), « Mythology and Folk-Tales of the North American Indians », dans *Journal of American Folk-Lore*, New York, 27, 106 (octobre-d cembre), p. 374-410.
- Boivin, Aur lien (1975), *Le conte litt raire qu b cois au XIX^e si cle. Essai de bibliographie critique et analytique*, Montr al, Fides, XXXVIII + 385 p.
- Brandon, Elizabeth (1961) [1959], « Le conte fran ais en Louisiane », dans *Internationaler Kongre  der Volkserz hlungsforscher in Kiel und Kopenhagen*, Berlin, Walter de Gruyter, p. 34-36.
- Carri re, Joseph-M dard (1937), *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston et Chicago, Northwestern University, VIII-[1]-354 p.
- Delarue, Paul (1976) [1957], *Le conte populaire fran ais I*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 394 p.
- Desdouits, Anne-Marie (1987), *La vie traditionnelle au pays de Caux et au Canada fran ais. Le cycle des saisons*, Qu bec et Paris, PUL et CNRS, XV + 439 p.
- Desjardins, Phil mon, et Gilles Lamontagne (1984), *Le corbeau du Mont-de-la-Jeunesse. Contes et l gendes de Rimouski*, Montr al, Les Quinze (coll. M moires d'homme), 287 p.
- Dulong, Gaston (1966), *Bibliographie linguistique du Canada fran ais*, Qu bec, PUL, XXXII + 167 p.
- Dupont, Jean-Claude (1980), *Contes de b cherons*, Montr al, Les Quinze (coll. M moires d'homme), 215 p.
-  thier, Pauline (1976), « Monographie du conte-type 590 A. L' pouse tra tre dans la tradition canadienne-fran aise », th se de ma trise, Qu bec, Universit  Laval, XIV + 246 p.

- Fortier, Alcée (1895), *Louisiana Folk-Tales in French Dialect and English Translation*, Boston et New York, Houghton, Mifflin & Co. (coll. Memoirs of the American Folklore Society, 2), XI + 122 p.
- Gagnon, Ernest (1865), *Chansons populaires du Canada*, recueillies et publiées avec annotations, etc., Québec, Bureaux du « Foyer canadien », VIII + 375 p.
- Juneau, Marcel (1978), « L'ethnographie québécoise et canadienne-française en regard des visées de la philologie et de la dialectologie », dans Jean-Claude Dupont (dir.), *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière. Folklore français d'Amérique*, Ottawa, Leméac, p. 243-261.
- Lacourcière, Luc (1945), « Les études de folklore français au Canada », dans *Culture*, 6, p. 3-9.
- Lacourcière, Luc (1946), « La langue et le folklore », dans *Le Canada français*, 33, 7 (mars), p. 489-500.
- Lacourcière, Luc (1958), « Bibliographie raisonnée de l'anthroponymie canadienne », dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 9, 3-4 (juillet-octobre), p. 153-173.
- Lacourcière, Luc (1981), « Allocution de M. Luc Lacourcière », dans *Vie française*, 35, 10-12 (octobre-décembre), p. 36-42.
- Laforte, Conrad (1978), *Menteries drôles et merveilleuses. Contes traditionnels du Saguenay*, Montréal, Les Quinze (coll. Mémoires d'homme), 287 p.
- Laforte, Conrad (1981), *Le catalogue de la chanson folklorique française*, vol. II : *Chansons strophiques*, Québec, PUL (coll. Les Archives de folklore, 20), XVI + 841 p.
- Laforte, Conrad (1984), « Le répertoire authentique des chansons d'aviron de nos anciens canotiers (voyageurs, engagés, coureurs de bois) », dans *Présentation*, Société royale du Canada, p. 145-159.
- La Rue, Hubert (1863), « Les chansons populaires et historiques du Canada », dans *Le Foyer canadien*, I, p. 321-384.
- La Rue, Hubert (1865), « Les chansons populaires et historiques du Canada », dans *Le Foyer canadien*, III, p. 5-72.
- Legaré, Clément (1980), *La bête à sept têtes et autres contes de la Mauricie*, Montréal, Les Quinze (coll. Mémoires d'homme), 279 p.
- Legaré, Clément (1982), *Pierre la Fève et autres contes de la Mauricie*, Montréal, Les Quinze (coll. Mémoires d'homme), 367 p.
- Legaré, Clément (1990), *Beau Sauvage et autres contes de la Mauricie*, Sillery, PUQ (coll. Mémoires d'homme), 301 p.
- Lemieux, Germain (1970), *Placide-Eustache. Sources et parallèles du conte-type 938*, Québec, PUL (coll. Les Archives de folklore, 10), VIII + 214 p.
- Lemieux, Germain (dir.) (1973-1991), *Les vieux m'ont conté*, Publications du Centre franco-ontarien de folklore (Sudbury), Montréal et Paris, Bellarmin et Maisonneuve et Larose, 32 t.
- Low, Margaret (1978), « L'oiseau mystérieux du château volant : monographie internationale du conte-type 708 A* (462) », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, xxvi + 473 p.
- Monteiro, George (1960), « Histoire de Montferrand : l'athlète canadien and Joe Mufraw », dans *Journal of American Folklore*, Philadelphie, 73, 287 (janvier-mars), p. 24-34.

- Pichette, Jean-Pierre (1980), *Le guide raisonné des jurons. Langue, littérature, histoire et dictionnaire des jurons*, Montréal, Les Quinze (coll. Mémoires d'homme), 305 p.
- Pichette, Jean-Pierre (1984), « Jurons franco-canadiens : typologie et évolution », dans *Le statut culturel du français au Québec*, Actes du congrès « Langue et société au Québec », II, textes colligés et présentés par Michel Amyot, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 245-251.
- Pichette, Jean-Pierre (1989), « La chanson folklorique en Ontario français », dans Conrad Laforte (dir.), *Ballades et chansons folkloriques*, Québec, Université Laval, Actes du CELAT, 4 (mai), p. 17-28.
- Pichette, Jean-Pierre (1991), *L'observance des conseils du maître. Monographie internationale du conte type A.T. 910 B précédée d'une introduction au cycle des bons conseils (A.T. 910-915)*, Sainte-Foy et Helsinki, PUL (coll. Les Archives de folklore, 25) et Academia Scientiarum Fennica (coll. Folklore Fellows Communications, 250), xx + 672 p.
- Proulx, Jean-Baptiste (1885), *Voyage au lac Abbitibi*, 3^e édition, Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 244 p.
- Robins, John D. (1982), *Paul Bunyan Superhero of the Lumberjacks*, Edith Fowke (édit.), Toronto, NC Press, 112 p.
- Saulnier, Carole (1990), *État général des fonds et des collections des Archives de folklore*, 2^e édition revue et augmentée à partir de l'édition de 1984 réalisée par Hélène Bernier et Hélène Mercier, Québec, Université Laval, Division des archives, Publication, 14 (avril), [4]-228 p.
- Schmitz, Nancy (1972), *La mensongère (conte-type 710)*, Québec, PUL (coll. Les Archives de folklore, 14), xiv + 310 p.
- Schmitz, Nancy (1978), « Éléments gaéliques dans le conte populaire canadien-français », dans Jean-Claude Dupont (dir.), *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière. Folklore français d'Amérique*, Ottawa, Leméac, p. 383-391.
- Thompson, Stith (1977) [1946], *The Folktale*, Berkeley, University of California Press, x + 510 p.
- Van Gennep, Arnold (1938), *Manuel de folklore français contemporain*, t. IV, Paris, A. et J. Picard, p. 558-1078.